

Zeitschrift: Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Band: - (1984)

Heft: 10: Assurance-maternité

Rubrik: La rubrique du Centre de liaison

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La rubrique du Centre de liaison

Action de solidarité SEJ

Le Syndicat des enseignants jurassiens, lors de son assemblée extraordinaire du 4 mai 1983 décidait que les enseignants participeraient à une action de solidarité en faveur des chômeurs jurassiens.

Le chômage, on le sait, touche fortement les femmes qui sont, souvent, moins qualifiées que les hommes.

Le Centre de liaison (CL), sensibilisé par le biais de ses associations, aux problèmes financiers que peuvent rencontrer les femmes, a demandé une aide pour une mère de famille élevant seule ses quatre enfants en bas âge. Une femme qui n'a aucune qualification professionnelle et dont la pension alimentaire est trop basse pour faire face à toutes ses obligations financières. Le CL remercie le SEJ pour l'aide accordée.

Conférence de Claire Torracinta-Pache

Le CL jurassien invitait Madame Claire Torracinta-Pache pour une conférence publique sur le thème "la femme et la politique".

Claire Torracinta-Pache partage son temps entre sa famille, son travail à la librairie-femmes "l'Inédite" de Genève et un mandat politique dans la commune de Bernex.

7 décembre 1983 : la première femme à prétendre entrer au Conseil fédéral, Liliane Uchtenhagen, est battue, en dépit du soutien de la majorité de l'opinion publique.

2 octobre 1984 : ce mardi restera un jour mémorable pour les femmes car dorénavant, avec l'élection d'Elisabeth Kopp, il faudra compter avec les femmes à tous les niveaux de la politique suisse.

1 sur 7 ce n'est pas beaucoup mais ce n'est qu'un début de partage du pouvoir.

Elisabeth Kopp doit faire oeuvre de pionnière, elle porte l'espoir de beaucoup de femmes suisses !

Après la défaite de Liliane Uchtenhagen, certaines femmes ont pu se sentir découragées. D'autres, comme Claire Torracinta-Pache ont eu envie de réagir, de faire quelque chose de concret et de faire le point sur la place des femmes dans la politique suisse. C'est pourquoi Claire Torracinta-Pache a publié un livre intitulé "Le pouvoir est pour demain".

Les femmes sont sous-représentées à tous les niveaux du pouvoir, dans la politique comme dans l'économie. Et plus on s'élève dans la hiérarchie de ce pouvoir, plus cette sous-représentation s'accroît.

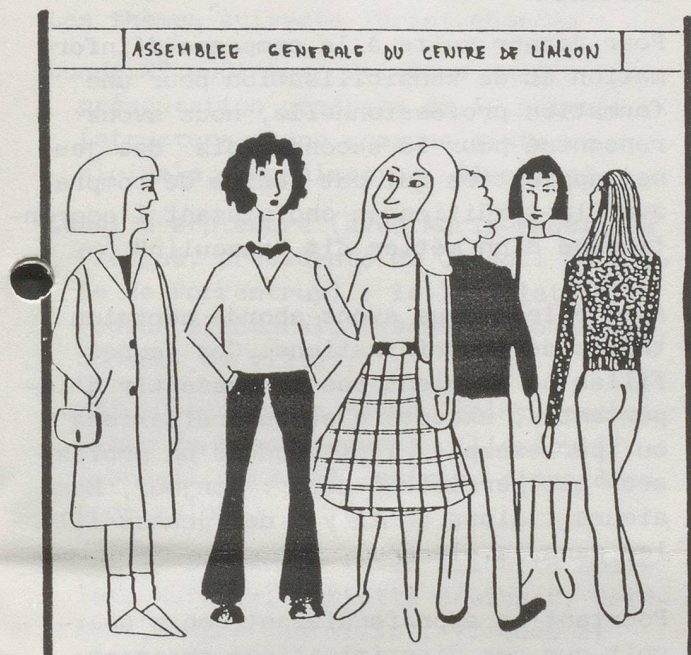
Les femmes se méfient de la politique; elles sont intimidées, voire rebutées par le monde politique. Mais le principal handicap des femmes pour accéder à une charge publique est la difficulté qu'elles éprouvent à être "au four et au forum" - comment concilier vie familiale, vie professionnelle et vie politique ?

Une femme sur 10 ! c'est à peu près la place réservée aux femmes dans les parlements, que ce soit sur le plan fédéral ou cantonal. La plupart des femmes font une politique empreinte de valeurs telles que la solidarité, l'altruisme, l'esprit de conciliation... et contrairement à ce que certains pensent... elles ne parlent que lorsqu'elles ont quelque chose à dire ! Elles s'intéressent aux problèmes concrets plus qu'à l'idéologie, elles font de la politique "autrement".

Le pouvoir se grignote peu à peu à tous les niveaux. "Le pouvoir est pour demain . C'est-à-dire qu'il n'est pas pour aujourd'hui et que demain ... il se pourrait qu'il soit encore pour demain !"

La politique n'est pas l'apanage des hommes. Pour que cela change il faut "une révolution lente", une évolution des mentalités, un partage des tâches domesti-

ques, familiales et professionnelles, une meilleure solidarité féminine... Que chacune et chacun contribue, dans la mesure de ses moyens, à faire aboutir cette juste revendication : le partage du pouvoir ... en faisant "confiance aux femmes !"



27 octobre

C'est devant une très nombreuse assemblée que la présidente, Madame Betty Cattin, a ouvert la deuxième assemblée générale du CL jurassien des associations féminines. Madame Cattin a salué tout particulièrement Marie-Josèphe Lachat, déléguée au Bureau de la Condition féminine et représentante du Gouvernement jurassien, les déléguées des associations-membres, la conseillère nationale Valentine Friedli et les députées au Parlement jurassien.

Madame Lachat, après avoir apporté les salutations et les vœux du Gouvernement jurassien, souligna la bonne entente qui existe entre le BCF et le Comité du CL et rappela leur complémentarité.

Avant de présenter son rapport d'activités, Betty Cattin rendit hommage à Danièle Laissue, membre du Comité, représentante des femmes paysannes, décé-

dée tragiquement ce printemps. Elle demanda à l'assemblée d'observer une minute de silence.

Au cours de l'année écoulée, le CL a assisté à de nombreuses réunions des Centres de liaison romands et suisses. Il a diffusé une large information sur de nombreux sujets à ses associations-membres; il a répondu à la consultation fédérale sur la femme et la défense générale ainsi qu'à des consultations cantonales; il a participé à des actions très concrètes (envoi de lettres à Monsieur le Ministre Roger Jardin pour le maintien de l'introduction d'un cours d'économie familiale mixte et obligatoire en 8ème année; signalé le cas d'une femme en détresse au fonds de solidarité du corps enseignant; recherché des bébés pour le maintien d'un cours de puériculture à l'école d'agriculture).

Les comptes présentés par Françoise Jeanbourquin bouclent favorablement grâce notamment à la subvention de fr 2'000.-- du BCF.

Le CL se battra contre le référendum sur l'introduction du nouveau droit matrimonial et: il invite d'ores et déjà toutes ses associations-membres à se mobiliser.

Fin février 1985, le CL en collaboration avec l'Université populaire organise un cours "Rédaction de communiqués" à Porrentruy, Delémont, Moutier et Saignelégier; ces quatre cours seront donnés simultanément.

Dans les "divers", Jacqueline Gury, membre du Comité jurassien "Pour une protection efficace de la maternité"; présenta l'initiative qui fera l'objet d'un vote fédéral les 1er et 2 décembre prochains.

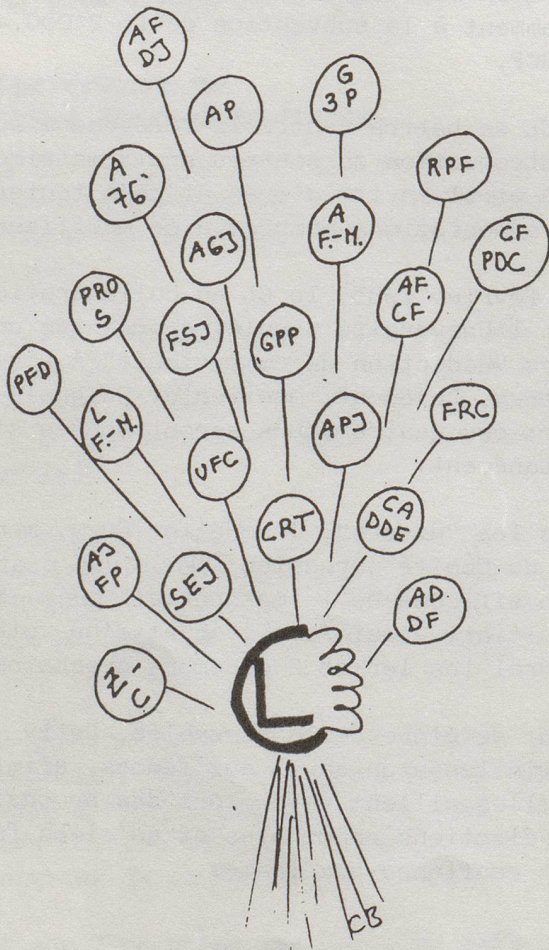
Avant de clore cette assemblée, Betty Cattin lança un appel aux femmes, afin qu'elles aillent voter lors des prochaines élections communales et qu'elles fassent confiance aux femmes.

Questionnaire aux associations-membres

Le Comité du CL se préoccupe, dans l'élaboration de son programme d'activités, de répondre aux vœux et aux besoins de ses membres. Il a pour tâche de favoriser les rencontres et la collaboration, de répondre à des consultations, de prendre position pour tout ce qui touche la condition des femmes, de mener des actions en vue d'améliorer le statut de chacune.

Aussi, afin de connaître l'avis de ses membres et être le plus efficace possible, le Comité a-t-il préparé un questionnaire que les associations-membres ont reçu récemment. Nous souhaitons que ces questions soient bien accueillies et qu'elles suscitent des discussions. D'ores et déjà, nous remercions chacune et chacun d'y consacrer un moment de réflexion.

* * * * *



Quelques activités passées...

22 août

Pour donner suite à la campagne d'information et de sensibilisation pour une formation professionnelle, nous avons rencontré pour la seconde fois des jeunes apprenties qui ont décidé de rompre avec la tradition en choisissant l'apprentissage d'un métier dit "masculin".

Avec elles, nous avons abordé certains thèmes de discriminations. Ces jeunes filles ne semblent pas en ressentir d'importantes, excepté quelques réflexions ou, par exemple, l'attitude d'un professeur qui persiste à dire : Bonjour, Messieurs ! alors qu'il y a des jeunes filles dans la classe.

Pourtant en approfondissant, on s'aperçoit que ces discriminations prennent souvent des formes subtiles, que les jeunes filles ne perçoivent pas toujours d'emblée. Malgré l'évolution, les mentalités changent difficilement et les clichés traditionnels demeurent fortement ancrés.

Un des thèmes que ces apprenties souhaitent aborder est l'information sur les droits des apprentis(e)s. Pour répondre à leurs vœux, nous avons fait appel à Monsieur Roger Schindelholz, directeur de l'Ecole professionnelle commerciale de Delémont.

Nous espérons que tous les apprentis(e)s seront intéressés par cette soirée d'information prévue en janvier prochain.

27 août - 24 septembre

En vue des élections communales de cet automne, le BCF a mis sur pied un cours d'instruction civique à l'intention des femmes qui désiraient éventuellement se